

## Conditions de l'Avantage Bonus Matmut Gamme Auto 4D

### 1. Descriptif de l'avantage

Le bonus maximum fixé par la réglementation est de 50 % (coefficient de réduction égal à 0,50).

**Le Bonus Matmut permet une évolution du bonus jusqu'à 65 % (coefficient de réduction égal à 0,35), soit 15 % de bonus supplémentaire.**

Le Bonus **Matmut** est un avantage commercial qui ne remet pas en cause les règles d'évolution du coefficient de réduction/majoration fixées par les articles 4 et 5 de l'Annexe\* à l'article A. 121-1 du Code des assurances.

### 2. Souscripteur/bénéficiaire et conditions de l'avantage

Pour pouvoir bénéficier du Bonus **Matmut**, il faut remplir les conditions suivantes :

- être une personne physique ou une personne morale,
- souscrire un contrat Multirisques « Auto 4D » ou « Camping-car Auto 4D » ou être déjà titulaire d'un contrat d'assurance Multirisques 4 roues ou 2R Rider auprès du Groupe **Matmut** garantissant l'un des véhicules suivants au sens de l'article R.311-1 du Code de la route :
  - voiture particulière,
  - camionnette,
  - camping-car,
  - motocyclette de plus 50 cm<sup>3</sup> et/ou dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 45 km/h,
  - tricycle à moteur de plus 50 cm<sup>3</sup> et/ou dont la vitesse maximale par construction est supérieure à 45 km/h.

### 3. Caractéristiques de l'avantage

Pour le titulaire d'un contrat Multirisques « Auto 4D » ou d'un contrat « Camping-car Auto 4D », son bonus peut évoluer au-delà du bonus maximum réglementaire de 50% (coefficient de réduction égal à 0,50) pour atteindre, **en l'absence de sinistre responsable**, un Bonus **Matmut** maximum de 65% (coefficient de réduction égal à 0,35).

Le Bonus **Matmut** évolue à chaque échéance annuelle selon les mêmes règles de fonctionnement que celles visées aux articles 4 et 5 de l'Annexe\* à l'article A. 121-1 du Code des assurances.

Le titulaire du contrat peut ainsi bénéficier du Bonus **Matmut** maximum de 65 % (coefficient de réduction égal à 0,35) s'il a un bonus de 50 % (coefficient de réduction égal à 0,50) sans sinistre responsable depuis :

- 5 ans s'il a souscrit un usage\* Professionnel, Taxi, Ambulance ou Auto-école,
- 6 ans s'il a souscrit un usage\* Actif, Actif « éco-mobilité », Privé ou Retraité.

Le Bonus **Matmut** est personnel et incessible.

### 4. Assiette sur laquelle s'applique l'avantage

L'avantage s'applique sur le montant de la cotisation hors taxes des garanties Responsabilité civile et, lorsqu'elles sont souscrites, de Dommages au véhicule assuré.

### 5. Date de validité

Document valable jusqu'au 31/12/2025.

### 6. Informations

Les présentes conditions d'octroi de l'Avantage Bonus **Matmut** sont disponibles sur le site [matmut.fr](http://matmut.fr) et au sein des Agences **Matmut**.

\* Aux Conditions générales des contrats Multirisques « Auto 4D » ou « Camping-car Auto 4D » figurent :  
- la définition des usages Actif, Actif « éco-mobilité », Privé ou Retraité, Professionnel, Taxi, Ambulance, Auto-école,  
- l'Annexe à l'article A. 121-1 du Code des assurances dite clause de réduction ou de majoration (bonus/malus).